



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

S.P.F. - Comité de Thônes

Missions / Activités

L'activité principale du Secours Populaire est la **collecte** de vêtements et chaussures (mais aussi autres équipements - linge de maison, électroménager, livres, jouets, puériculture), leur **tri** et leur **mise de en vente lors de braderies** organisées tous les 2 mois sur le canton de Thônes.

Le produit de ces ventes est la principale source de revenu du Secours Populaire. Elle lui permet

- ◆ d'acheter des **produits alimentaires** qu'il distribue sous forme de colis aux personnes individuelles et familles qui en ont besoin,
- ◆ d'acquérir des **bons d'achats (essence, alimentation et équipements, fruits et légumes,...)** auprès de grandes surfaces locales, permettant aux personnes bénéficiaires de faire elles-mêmes leurs courses,
- ◆ de composer et offrir des **colis de Noël**,
- ◆ de contribuer financièrement aux **vacances et activités de loisirs** des **enfants et familles** ainsi que des **personnes âgées**.
- ◆ de contribuer financièrement à des actions humanitaires au plan national et international.

Publics concernés

Concerne l'ensemble de la population du territoire de la CCVT.

- ◆ **La collecte de vêtements**, chaussures et autres équipements se fait par le biais de containers placés à proximité du local de l'association. Articles propres et en bon état d'utilisation.
- ◆ **Les braderies** sont ouvertes à tous publics et les vêtements et chaussures vendus le sont à des prix très modiques (quelques euros).
- ◆ **Les bénéficiaires des aides et dons** sont des personnes en situation de grande nécessité.

Conditions et modalités d'accès

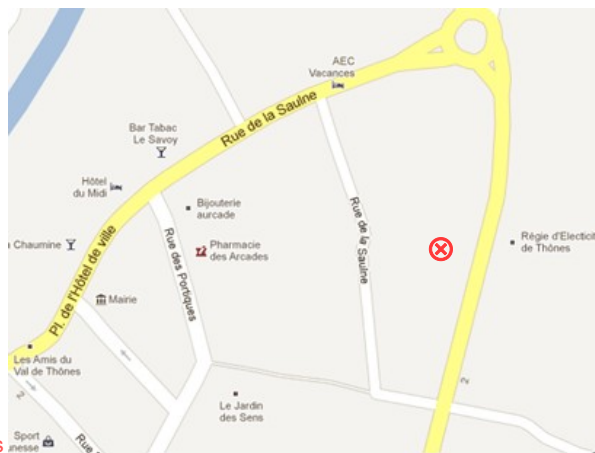
- ◆ Principalement, les aides financières, bons d'achats et colis sont distribués à des personnes **sur demande des Assistants Sociaux du Pôle Médico-social de Thônes**.
- ◆ Le Secours Populaire peut également en cas de besoins faire directement **don de vêtements et autres équipements**, notamment dans les **situations d'urgence** (par exemple : familles victimes d'un incendie, etc...).

Localisation, coordonnées, horaires

Rue de la Saulne (accès par la rue Jean-Jacques Rousseau) - 74230 THÔNES

Sur rendez-vous de préférence.

- ◆ **Téléphone / télécopie** : 04.50.02.84.20.
- ◆ **Site Internet** : <http://www.spf74.org> (comité Haute-Savoie)
- ◆ **Email** : ducrotmichele@hotmail.fr





SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

S.P.F - Comité de Thônes

Une association à caractère humain :

Les bénévoles ont conscience de la difficulté d'effectuer la démarche de demande d'aide et l'accueil des personnes en difficulté se fait dans un esprit de parfaite discrétion, de solidarité et de bienveillance.

Une mission à caractère humanitaire en concertation avec le Pôle Médico-social :

- ◆ **Le Comité de Thônes du Secours Populaire travaille en lien permanent avec le PMS de Thônes** et n'apporte en principe d'aide qu'aux personnes et familles dont la situation a préalablement été évaluée par les Assistants Sociaux du PMS, qui définissent les aides dont ces personnes et familles pourront bénéficier. Sollicité directement, le Secours Populaire renverra alors les personnes vers le PMS de Thônes (sauf situation d'urgence).
- ◆ Il s'agit d'un travail de coopération visant à offrir aux personnes dans le besoin un accompagnement et un suivi adapté à leur situation et à son évolution dans le temps, un objectif étant de les conduire vers une responsabilisation et une autonomie dans la gestion de leur vie quotidienne.
- ◆ Cependant, dans des situations d'urgence (par exemple à la suite de l'incendie d'une habitation), le Secours Populaire peut apporter directement une aide ponctuelle sous forme de dons de vêtements et équipements et sous formes de bons d'achats et colis alimentaires.

Les autres actions du Secours Populaire et de son Comité de Thônes :

- ◆ Le Comité de Thônes du Secours Populaire participe à la mise en place localement de **familles d'accueil** pouvant recevoir sur des séjours de 2 semaines des enfants de familles défavorisées issues de la région parisienne : l'objectif est de permettre à ces enfants de profiter de vacances et de loisirs et d'un temps de répit au sein de ces familles d'accueil.
Le Comité de Thônes recherche et sélectionne les familles susceptibles d'assurer cet accueil dans des conditions favorables pour les enfants. Il s'agit d'un accueil bénévole.
Les séjours se déroulent principalement durant les vacances d'hiver (février) et d'été.
- ◆ Le Comité de Thônes participe à des **actions nationales** du Secours Populaire, telles que les Journées Nationales, durant lesquels il organise un accueil d'enfants auxquels il propose activités et animations durant une journée.
- ◆ Le Comité de Thônes organise également diverses **animations locales**, tels que le Noël des seniors de la maison de retraite de Thônes, une chasse aux Œufs de Pâques ouverte à tous publics.

Organisation, financement et partenariats :

Le Comité de Thônes est affilié à la **Fédération départementale de Haute-Savoie**. Il est composé d'une équipe de 40 à 45 bénévoles qui sont présents dans les locaux de l'association tous les après-midis pour effectuer le tri des dons reçus. La distribution effective des colis alimentaires a lieu principalement le vendredi matin.

Toute personne qui souhaite offrir de son temps pour participer aux activités du comité est la bienvenue ! (Prendre contact par téléphone : 04.50.02.84.20).

Le Secours Populaire n'entretient aucun lien avec la Banque Alimentaire, ni avec les Restos du Cœur. Ainsi, l'aide qu'il peut apporter repose essentiellement sur les dons en nature et financiers qu'il peut recevoir; **ces dons sont essentiels pour la réalisation de ses missions et activités**. Les aides dispensées ne sont pas dépendantes de l'aide que pourraient obtenir par ailleurs ses bénéficiaires, auprès d'autres associations à caractère humanitaire.

**Pour en savoir plus, contactez le Comité de Thônes
ou visitez le site internet du Secours Populaire de France :**

<http://www.secourspopulaire.fr/>